



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9525^e séance

Mercredi 3 janvier 2024, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. de Rivière (France)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique	M. Lu
Fédération de Russie	M. Nebenzia
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M. Yamazaki
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Fernandes
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M. Žbogar
Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Souhaits de bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de sécurité et remerciements aux membres sortants

Le Président : Je voudrais, dès le début de la présente séance, la première de l'année, souhaiter une bonne année à tous les membres du Conseil de sécurité, aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'au Secrétariat.

Présidant cette première séance du Conseil pour l'année 2024, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres : l'Algérie, le Guyana, la République de Corée, la Sierra Leone et la Slovaquie. Nous comptons tous sur leur participation aux travaux du Conseil. Leur expérience et leur sagesse aideront beaucoup le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités.

Je saisis cette occasion pour exprimer la gratitude du Conseil aux membres sortants – l'Albanie, le Brésil, les Émirats arabes unis, le Gabon et le Ghana – pour leur importante contribution aux travaux du Conseil durant leur mandat.

Remerciements au Président sortant

Le Président : Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. José Javier De La Gasca, Représentant permanent de l'Équateur, qui a assuré la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois de décembre 2023. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant mes sincères remerciements à l'Ambassadeur De La Gasca et à son équipe pour le grand talent diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Israël à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique du Département des affaires politiques et de la

consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, ainsi que M. Arsenio Dominguez, Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

M. Khiari (*parle en anglais*) : De nouveaux faits alarmants sont survenus en mer Rouge depuis la dernière séance d'information sur la question à l'examen, le 18 décembre 2023. L'ONU continue de mettre en garde contre les répercussions politiques, sécuritaires, économiques et humanitaires négatives d'une escalade militaire en mer Rouge et contre le risque d'une aggravation des tensions régionales. Les menaces que les houthistes continuent de faire peser sur la navigation maritime, associées au risque d'une nouvelle escalade militaire, restent très préoccupantes et pourraient avoir une incidence sur des millions de personnes au Yémen, dans la région et dans le monde.

Depuis la dernière fois que le Conseil a examiné cette question, le 18 décembre 2023, les houthistes ont revendiqué deux attaques aux missiles navals, contre le *MSC United*, le 26 décembre, et contre le *Maersk Hangzhou*, le 31 décembre. Les houthistes auraient tenté de procéder à d'autres attaques, qui ont été interceptées.

Le 31 décembre, les forces des États-Unis d'Amérique, répondant à deux appels de détresse du *Maersk Hangzhou*, porte-conteneurs battant pavillon singapourien, ont mené contre les houthistes une intervention armée qui aurait fait 10 morts ou disparus, selon ces derniers. En conséquence, le 2 janvier, la compagnie Maersk a de nouveau interrompu, jusqu'à nouvel ordre, le transport maritime en mer Rouge. Le même jour, Hapag-Lloyd a déclaré qu'elle continuerait d'éviter les transits par la mer Rouge et, jusqu'au 9 janvier, de dérouter les navires autour du Cap de Bonne-Espérance, du fait des récentes attaques. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres des risques que recèle la multiplication persistante des attaques contre les navires marchands et de l'incidence que ces attaques ont sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier s'agissant de l'augmentation des coûts de fret et de l'allongement des délais de livraison.

À l'instar du Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, nous restons préoccupés par la nécessité de protéger la liberté de navigation maritime, ainsi que par les potentielles répercussions, sur le commerce international, de ces attaques et des perturbations actuelles du trafic maritime en mer Rouge et alentour.

Nous réaffirmons qu'il importe de veiller à la sûreté et la sécurité de la navigation maritime dans la région.

À cet égard, nous demandons également la libération immédiate du navire marchand *Galaxy Leader* et de son équipage, qui ont été capturés par les houthistes le 19 novembre 2023.

Nous maintenons que ces incidents, qui émanent des zones du Yémen contrôlées par les houthistes, doivent cesser. Aucune cause, aucune doléance ne peut justifier la poursuite de ces attaques contre la liberté de navigation. En ce qui concerne la situation globale dans la région, nous encourageons toutes les parties concernées à éviter toute nouvelle escalade et à apaiser les tensions et les menaces. C'est impératif pour que le trafic passant par la mer Rouge puisse revenir à la normale et pour éviter que le Yémen soit happé dans un embrasement régional.

Il demeure extrêmement utile que le Conseil continue d'apporter son assistance en prenant activement langue avec toutes les parties concernées qui pourraient être en mesure d'inciter à la retenue : grâce à nos efforts combinés, nous pourrions empêcher qu'une nouvelle escalade en mer Rouge aggrave les tensions régionales ou porte atteinte à la paix et la sécurité régionales ou au commerce international.

Le Président : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Dominguez.

M. Dominguez (*parle en anglais*) : Avant tout, je me permettrai de condamner une nouvelle fois les attaques contre les navires servant au commerce international dans la région de la mer Rouge et de renouveler la ferme détermination de l'Organisation maritime internationale (OMI) à protéger les gens de mer, les navires et leur cargo, ce qui revêt la plus haute importance pour préserver la sûreté et la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les attaques contre la navigation internationale en mer Rouge sont inacceptables. Les navires doivent pouvoir commercer dans le monde entier, sans entrave et dans le respect du droit international.

Depuis le début du mois de novembre, un certain nombre d'attaques ont été lancées contre des navires internationaux opérant et naviguant sur cette voie de navigation vitale qui concentre environ 15 % du commerce international. Les cibles initiales étaient des navires liés à Israël. Mais les informations que nous avons reçues récemment semblent indiquer que ce n'est pas le cas actuellement. L'Organisation maritime internationale

continue de suivre de près la situation et de se concerter avec les représentants du secteur et les forces navales.

Un nombre notable de compagnies maritimes, 18 environ, ont déjà décidé de dérouter leurs navires vers l'Afrique du Sud afin de réduire les attaques contre les navires et, bien sûr, leurs conséquences sur les marins en particulier. Cela rallonge de 10 jours la durée du voyage, a un effet négatif sur le commerce et augmente les prix du fret.

Le lundi 18 décembre, une réunion extraordinaire des membres du Code de conduite de Djibouti s'est tenue pour discuter des moyens de faire face aux menaces croissantes qui pèsent sur la navigation internationale en mer Rouge. Les représentants des États signataires du Code de conduite de Djibouti et de l'Amendement de Djedda, ainsi que les forces navales internationales et régionales, les centres régionaux et les acteurs du secteur maritime ont participé à cette réunion. Les participants ont appelé à renforcer les mesures de sûreté, y compris la coordination entre les États signataires, les forces navales et le secteur maritime, ainsi qu'à tenir des réunions et examens réguliers et à présenter des recommandations à l'OMI et au Conseil de sécurité.

L'OMI dispose d'un programme régional financé par l'Union européenne pour la sûreté maritime en mer Rouge, et nous l'utilisons comme un programme majeur de renforcement des capacités axé sur le sud de la mer Rouge et le golfe d'Aden. Dans le cadre de cette initiative, nous continuons, avec INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à mener des actions coordonnées pour développer les capacités et promouvoir des normes de sécurité et de sûreté adéquates pour les forces de l'ordre dans les ports maritimes et à terre à Djibouti, en Éthiopie, en Somalie, au Soudan et au Yémen.

Je voudrais saisir cette occasion pour appeler une nouvelle fois à la désescalade afin de garantir la sécurité des gens de mer, la liberté de navigation et la stabilité des chaînes d'approvisionnement. L'OMI continuera à suivre la situation, en collaboration avec les États membres, les partenaires du secteur et les forces navales.

Je voudrais également faire part de notre reconnaissance pour le travail entrepris par les États membres du Code de conduite de Djibouti et les encourager tous à l'utiliser comme un forum pour assurer la communication entre tous les pays de la région. En outre, à titre d'exercice pratique et après avoir pris des mesures de sécurité de la navigation, nous encourageons les navires à continuer,

lorsqu'ils entrent dans la zone de signalement volontaire, d'envoyer un rapport initial au Bureau des opérations commerciales maritimes du Royaume-Uni et aux autres centres compétents dans la région, qui couvre l'ensemble de la mer Rouge. Les navires devraient également envoyer un rapport initial lorsqu'ils quittent le canal de Suez ou qu'ils franchissent les frontières dans l'océan Indien, afin de renforcer la sûreté de la navigation de tous les navires de la région.

Je vous remercie de nouveau, Monsieur le Président, de m'avoir donné l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Dominguez de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Lu (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khiari et M. Dominguez de leurs observations sur les menaces graves que représentent les attaques incessantes des houthistes contre les navires de commerce et les navires marchands en mer Rouge.

Il y a un peu plus d'un mois, le Conseil de sécurité a sommé les houthistes de mettre fin à ces attaques. Au lieu de cela, ils ont continué à frapper les navires de commerce transitant par la voie de navigation vitale qu'est la mer Rouge, ce qui a des conséquences de plus en plus graves pour la liberté de navigation, la paix et la sécurité régionales et le commerce mondial. Depuis le 19 novembre, les houthistes ont mené plus de 20 attaques.

Le 31 décembre, les houthistes ont tenté de monter à bord du *Maersk Hangzhou*, un porte-conteneurs immatriculé à Singapour et exploité par une société danoise. Le *Maersk Hangzhou* n'avait recommencé à emprunter cette route que quelques jours auparavant, après l'opération navale multinationale lancée par les États-Unis, leurs alliés et leurs partenaires pour protéger les navires dans le sud de la mer Rouge et dissuader les acteurs non étatiques sans foi ni loi. Le personnel de la marine américaine qui était venu en aide au *Maersk Hangzhou* a lancé des sommations aux assaillants houthistes, mais au lieu de cesser leurs attaques, ces derniers ont répondu en ouvrant le feu. Trois bateaux houthistes ont ensuite été coulés dans un acte de légitime défense. En outre, deux missiles antinavires ont été tirés depuis des zones contrôlées par les houthistes sur des navires de la marine américaine qui avaient répondu à l'appel de détresse du *Maersk Hangzhou*. Ces attaques inacceptables, violations flagrantes du droit international, se poursuivent. Ce matin même, les

houthistes ont d'ailleurs annoncé qu'ils avaient pris pour cible un autre porte-conteneurs.

Au cours d'une séance du Conseil tenue il y a un peu plus de deux semaines, de nombreuses délégations ont estimé qu'il incombait au Conseil de veiller à ce que le transit légal par la mer Rouge se poursuive sans entrave. Aujourd'hui, compte tenu du large appui apporté à l'action du Conseil et au vu de la poursuite des attaques par les houthistes, les États-Unis considèrent que nous nous trouvons à un point d'inflexion.

Ces attaques ont de graves répercussions sur la sûreté maritime, le transport maritime international et le commerce, elles compromettent la situation humanitaire déjà fragile au Yémen et empêchent la communauté internationale d'apporter une aide à plus de 21 millions de personnes dans le besoin. Il est crucial que le Conseil s'exprime maintenant sur la nécessité de faire respecter le droit international, ainsi que les droits et libertés de navigation.

Tout en continuant d'exiger des houthistes qu'ils mettent fin à ces attaques, qui constituent des violations flagrantes du droit international, nous ne devons pas négliger le fond du problème. L'Iran donne depuis longtemps aux houthistes les moyens de commettre ces attaques. En plus de financer de longue date leurs opérations, l'Iran leur transfère depuis 2015 des systèmes d'armes avancés, notamment des drones, des missiles de croisière d'attaque au sol et des missiles balistiques utilisés pour attaquer les navires de haute mer. Dans le droit fil de cet appui et de cet encouragement à long terme des actions déstabilisatrices des houthistes dans la région, nous savons également que l'Iran est très impliqué dans la planification d'opérations contre des navires de commerce en mer Rouge.

Les États-Unis ne cherchent pas la confrontation avec l'Iran. L'Iran a le choix. Il peut continuer sur sa lancée ou cesser d'apporter son appui aux houthistes, sans lequel ces derniers auraient du mal à suivre et à frapper efficacement les navires de commerce qui empruntent les voies maritimes de la mer Rouge et du golfe d'Aden. Rappelons que la fourniture d'armements et de matériels connexes de tous types aux houthistes constitue une violation de la résolution 2216 (2015). Tous les États Membres doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu de cette résolution.

La menace qui pèse sur les droits et libertés de navigation en mer Rouge est un problème mondial et nécessite une réponse mondiale. N'oublions pas que nous avons la responsabilité, en tant que membres du Conseil

de sécurité, de régler ces problèmes. Nous attendons avec intérêt de collaborer dans un esprit constructif avec d'autres membres du Conseil à cette fin.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à féliciter votre délégation, Monsieur le Président, pour son accession à la présidence du Conseil et nous vous assurons de notre plein appui dans l'accomplissement de cette tâche. Je souhaite également la bienvenue à nos collègues de l'Algérie, de la Slovénie, du Guyana, de la République de Corée et de la Sierra Leone, avec lesquels, j'en suis sûr, nous entretiendrons une coopération constructive tout au long de l'année.

Nous prenons note des informations fournies par le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari, et par le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, M. Arsenio Dominguez, et nous leur en sommes reconnaissants.

L'Équateur suit avec inquiétude les graves conséquences politiques, humanitaires et économiques de la menace que les milices houthistes au Yémen font peser sur la navigation maritime en mer Rouge. Dans ce contexte, j'axerai mon intervention sur trois domaines.

Premièrement, je tiens à réaffirmer que mon pays condamne les attaques terroristes perpétrées par les houthistes contre plusieurs navires de commerce en mer Rouge. Ces attaques, qui se sont intensifiées ces dernières semaines, constituent une violation flagrante du droit international et, par conséquent, une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous demandons la libération immédiate du *Galaxy Leader* et de ses membres d'équipage. L'Équateur souligne l'importance de garantir le plein respect du droit international dans le domaine de la navigation maritime. De même, nous rappelons les dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer qui régissent les actes de piraterie.

Deuxièmement, nous sommes d'accord avec ce que le Sous-Secrétaire général Khiari a dit dans sa déclaration au Conseil le 29 décembre 2023, au sujet du risque que cette situation exacerbe davantage les tensions dans la région (voir S/PV.9522). Compte tenu des répercussions des conflits au Moyen-Orient et du fait qu'ils impliquent différents acteurs, il convient de prévenir les situations susceptibles d'accroître le risque de propagation. Faute de quoi, cela aurait des effets dévastateurs sur toute la région et pourrait déstabiliser la paix et la sécurité internationales.

Troisièmement, les attaques contre les navires de commerce ont bloqué le trafic maritime dans le canal de

Suez, un couloir indispensable pour le commerce mondial des biens de consommation et l'approvisionnement en énergie, qui relie l'Europe et l'Asie et par lequel transite quelque 12 % du commerce mondial. L'impossibilité de naviguer en mer Rouge exacerbe l'insécurité alimentaire et la crise humanitaire au Yémen et a des conséquences au niveau mondial, étant donné ses effets négatifs sur les chaînes d'approvisionnement régionales et internationales. En effet, face aux menaces qui pèsent sur leur sécurité, les compagnies de navigation ont modifié leurs itinéraires et fait passer leurs navires par le Cap de Bonne-Espérance, ce qui devrait entraîner des retards et une hausse des prix des marchandises.

Enfin, l'Équateur réaffirme qu'un dialogue politique interyéménite, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, est la seule voie vers une paix durable dans ce pays, et exprime son appui aux mesures qui, conformément au droit international, sont adoptées pour assurer le transit des navires par la mer Rouge et éviter de nouvelles perturbations du commerce mondial.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier. Soyez assuré que nous appuyons pleinement vos travaux. Nous sommes très heureux de prendre place à la table du Conseil de sécurité aujourd'hui en tant que membre nouvellement élu. Je tiens également à remercier les intervenants d'aujourd'hui, le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, et le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, M. Dominguez, de leurs mises à jour opportunes sur l'évolution très préoccupante de la situation en mer Rouge.

La détérioration de la situation en mer Rouge est en effet profondément préoccupante, et l'escalade observée ces derniers jours est particulièrement inquiétante. L'obstruction faite par les houthistes aux droits et libertés de navigation au cours des dernières semaines est tout simplement inadmissible et fait peser une grave menace sur la sûreté maritime internationale. Elle constitue également une menace importante pour la circulation des denrées alimentaires, du carburant et de l'aide humanitaire essentiels destinés aux populations du monde entier. Aussi condamnons-nous ces attaques et demandons-nous qu'elles cessent immédiatement. Nous exigeons en outre la libération du *Galaxy Leader* et de son équipage, saisis en novembre. Nous tenons également à saluer la contribution de nombreux États Membres aux efforts visant à garantir la liberté de navigation et à renforcer la sûreté

maritime régionale, conformément au droit international, en cette période délicate.

Comme nous en sommes tous parfaitement conscients, les derniers mois de l'année 2023 se sont révélés extrêmement tumultueux pour le Moyen-Orient. Il est primordial d'empêcher un débordement régional et une aggravation des ravages actuellement constatés à Gaza, en Israël et dans l'ensemble de la région. Par conséquent, nous appelons une nouvelle fois à la cessation de toutes les attaques contre les navires de commerce empruntant les voies navigables essentielles de la région, à la plus grande retenue de la part de tous les acteurs et à l'apaisement de la situation. Il n'est dans l'intérêt de personne d'assister à une nouvelle déstabilisation et à une spirale de violence dans la région, ni dans celui des Gazaouites, ni dans celui des Israéliens, ni dans celui des Yéménites.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Étant donné qu'il s'agit de la première séance du Conseil de sécurité de ce mois, je voudrais m'associer aux autres orateurs et oratrices pour vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres non permanents du Conseil, à savoir l'Algérie, le Guyana, la République de Corée, la Sierra Leone et la Slovénie. Je me réjouis à la perspective de travailler en étroite collaboration avec eux.

En ce qui concerne la question d'aujourd'hui, je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, et le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, M. Dominguez, de leurs exposés détaillés sur cette question capitale.

Près de trois mois se sont écoulés depuis le début du conflit dévastateur à Gaza. Aujourd'hui, comme nous le craignons, le conflit s'étend à toute la région. Le Japon est particulièrement préoccupé par la situation de plus en plus instable en mer Rouge. Presque chaque semaine, sinon plus, et cela s'est produit hier encore, des militants houthistes attaquent des navires de commerce avec des missiles et des drones - nous avons reçu des informations supplémentaires à ce sujet aujourd'hui - et ils ont fait savoir qu'ils ne cesseraient pas ces activités hostiles. Le Japon est scandalisé par la capture par les armes et la détention continue, depuis le 19 novembre dernier, du navire marchand japonais *Galaxy Leader* et de son équipage multinational composé de 25 personnes. Il est inacceptable que l'équipage innocent soit détenu depuis plus de 40 jours. Nous ne voyons aucune raison de tolérer une telle injustice et exigeons avec force la libération

immédiate et inconditionnelle du *Galaxy Leader* et de son équipage. Les houthistes affirment qu'ils agissent en solidarité avec les Palestiniens dans leur lutte contre Israël, mais rien ne justifie l'attaque de navires de commerce qui transitent légalement par la mer Rouge.

La mer Rouge est un couloir de navigation primordial pour le transport maritime mondial. Les menaces que les houthistes font peser sur la sûreté maritime et la liberté de navigation dans cette importante voie navigable perturbent déjà le commerce international. En effet, de grandes compagnies de navigation internationales, y compris japonaises, sont contraintes d'interrompre leurs activités ou d'emprunter l'itinéraire plus coûteux, plus énergivore et plus long du Cap de Bonne-Espérance en Afrique du Sud pour leurs voyages entre l'Asie et l'Europe. Cette situation a d'importantes conséquences négatives sur les chaînes d'approvisionnement et l'économie mondiale. Avec toutes ces considérations à l'esprit, le Japon condamne sans ambiguïté la conduite irresponsable des houthistes et demande aux houthistes et aux autres acteurs régionaux de s'abstenir de tout nouvel acte déstabilisateur en mer Rouge et dans l'ensemble de la région.

Il est maintenant temps de réfléchir aux prochaines étapes. Il y a un mois, le Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse sur les menaces maritimes posées par les houthistes (SC/15513). Cette réaction était opportune, compte tenu de la forte augmentation des incidents très inquiétants. Toutefois, ces attaques ne semblent, hélas, pas prêt de s'arrêter, et les houthistes intensifient même leurs activités. Le Conseil ne doit pas laisser cette situation perdurer. À cet égard, et compte tenu de l'urgence et de l'importance de la question, le Japon estime que le Conseil doit prendre les mesures voulues pour décourager toute menace supplémentaire de la part des houthistes et maintenir la paix et la sécurité internationales.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi de leurs exposés le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, et le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, M. Dominguez.

Étant donné qu'il s'agit de la première séance officielle de l'année, je tiens à saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil, à savoir l'Algérie, le Guyana, la République de Corée, la Sierra Leone et la Slovénie, et faire mes adieux et adresser mes remerciements à nos collègues de l'Albanie, du Brésil, du Gabon, du Ghana et des Émirats arabes unis, dont les mandats sont arrivés à terme à la fin du mois de décembre 2023. Nous félicitons aussi l'Équateur

de sa présidence fructueuse le mois dernier et la France de son accession à la présidence du Conseil pour le mois de janvier.

Malte est vivement préoccupée par la détérioration de la sûreté maritime en mer Rouge. Ces dernières semaines, nous avons assisté à une multiplication inquiétante des attaques contre les navires marchands dans la région. Ces attaques constituent une violation du droit international, comme énoncé dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Elles sont inacceptables et doivent être condamnées dans les termes les plus vigoureux. C'est pourquoi nous nous sommes associés à d'autres membres du Conseil pour demander la tenue de la séance d'aujourd'hui. Nous appelons les houthistes à cesser immédiatement leurs attaques et leurs opérations contre les navires marchands et à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

Cela fait plus de six semaines que le navire marchand *Galaxy Leader* et son équipage composé de 25 personnes sont détenus illégalement par les houthistes. Cela n'est pas acceptable. Nous renouvelons notre appel à leur libération immédiate et sans condition.

Au cours des 18 derniers mois, nous avons assisté à de grandes avancées en direction de la paix au Yémen. Les parties au conflit ne doivent pas laisser les tensions dans la région menacer ces efforts. Les attaques maritimes compromettent les pourparlers de paix en cours et l'action de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

La sûreté maritime revêt une importance capitale pour le bien-être de la population civile yéménite, qui dépend fortement des importations pour satisfaire ses besoins de première nécessité. Les importations d'aide humanitaire sont vulnérables aux chocs extérieurs et aux dynamiques mondiales, ce qui compromet l'acheminement de l'aide humanitaire aux 21 millions de Yéménites qui en ont besoin. Cela comprend les importations de denrées alimentaires pour les 17 millions de Yéménites qui souffrent d'insécurité alimentaire. Les attaques perpétrées par les houthistes contre la marine marchande menacent l'acheminement de l'aide au Yémen. Cela pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour la population et aggraver la situation humanitaire déjà désastreuse dans le pays.

Les parties au conflit, notamment les houthistes, doivent continuer d'axer leurs efforts sur l'établissement d'un cessez-le-feu officiel menant à un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites sous les auspices de l'ONU. Nous appelons toutes les parties

concernées à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de prendre de nouvelles mesures d'escalade susceptibles de compromettre davantage les progrès durement accomplis sur la voie de la paix au Yémen et d'avoir un effet déstabilisateur sur la région.

Pour terminer, les droits et libertés de navigation des navires marchands en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab sont de la plus haute importance. Ces droits doivent être respectés et garantis. Une nouvelle escalade dans cette artère du commerce mondial aurait des conséquences considérables et mettrait en péril la vie de millions de Yéménites qui dépendent de l'aide humanitaire. Les houthistes ont des responsabilités envers le peuple yéménite et doivent agir dans son intérêt. Le peuple yéménite mérite une paix durable : il a attendu assez longtemps pour l'obtenir.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité. En tant que nouveau membre du Conseil, nous participerons et contribuerons activement à ses différentes discussions.

Je sais gré au Sous-Secrétaire général Khiari et à M. Arsenio Dominguez, Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, de leurs exposés sur la situation en mer Rouge.

La situation actuelle au Moyen-Orient présente une menace imminente d'escalade. La situation périlleuse à Gaza fait craindre une propagation grave à d'autres endroits de la région, ainsi qu'une détérioration générale. Il est par conséquent urgent de tout mettre en œuvre pour réduire les tensions dans la région, y compris en mer Rouge. Nous sommes tout particulièrement préoccupés par les attaques irréfléchies et illégales menées par les houthistes contre des navires de commerce en mer Rouge. La République de Corée demande la libération immédiate du navire marchand *Galaxy Leader*, capturé depuis le 19 novembre 2023, et de son équipage composé de 25 personnes. À notre grand désarroi, nous assisons actuellement à une série d'attaques contre des navires de commerce en mer Rouge. Nous sommes profondément préoccupés par l'attaque perpétrée le week-end dernier contre le porte-conteneurs *Maersk Hangzhou*, battant pavillon singapourien et appartenant au Danemark, ainsi que par les informations faisant état du tir, hier encore, de deux missiles balistiques antinavires en mer Rouge.

La mer Rouge est une voie navigable déterminante pour le commerce international. Toute menace ou entrave

à la liberté de navigation reconnue par le droit international est à la fois inacceptable et injustifiable. C'est dans cet esprit que le Conseil a adopté la résolution 1838 (2008) sur la Somalie, afin de préserver la sécurité des routes maritimes commerciales menant à la mer Rouge. La République de Corée a participé activement aux efforts internationaux de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes en envoyant, en 2009, le Groupe opérationnel d'escorte en mer de Somalie de la marine de la République de Corée, également connu sous le nom d'unité Cheonghae.

La République de Corée appelle avec fermeté à la cessation de tous les actes de provocation qui mettent en danger non seulement la liberté de navigation et la circulation légale, mais aussi la paix et la sécurité régionales au sens large. Nous appuyons les efforts déployés par les pays concernés pour protéger les navires de commerce en mer Rouge, de même que l'appel lancé par les membres pour que le Conseil de sécurité prenne rapidement des mesures en la matière.

Le mois dernier, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen nous a transmis des nouvelles rassurantes, indiquant que les parties au Yémen s'étaient engagées à prendre un ensemble de mesures pour mettre en œuvre un cessez-le-feu à l'échelle nationale et à préparer la reprise d'un processus politique inclusif sous l'égide de l'ONU. La République de Corée est pleinement favorable à un processus de transition politique dirigé par les Yéménites, avec le rôle actif de l'ONU, notamment l'Envoyé spécial, et une participation sans exclusive, comme le souligne la résolution 2624 (2022), qui exige la participation pleine, égale et effective des femmes au processus de paix.

À cet égard, les provocations irresponsables et l'escalade dangereuse en mer Rouge doivent cesser, car ces activités ne contribuent en rien à concrétiser les aspirations du peuple yéménite à une paix et à un développement durables.

En sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), la République de Corée suivra attentivement la situation sur le terrain au Yémen et dans ses environs, en particulier en ce qui concerne l'application des sanctions, y compris l'embargo sur les armes.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter la France de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier. La France peut compter sur notre plein soutien. Je souhaite également la bienvenue aux cinq nouveaux membres élus

du Conseil et me réjouis à l'idée de travailler en étroite collaboration avec eux tout au long de leur mandat.

Je m'associe au Secrétaire général pour exprimer mes condoléances à la suite de l'attentat perpétré lors d'une cérémonie commémorative en Iran, qui aurait causé la mort de plus d'une centaine de civils.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari et M. Arsenio Dominguez, Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, de nous avoir présenté un exposé aujourd'hui.

Le Royaume-Uni condamne dans les termes les plus forts les attaques illégales et injustifiées lancées par les militants houthistes contre des navires marchands en mer Rouge. Nous demandons aux houthistes de cesser immédiatement ces attaques. Nous avons aujourd'hui fait une déclaration conjointe avec 11 pays pour mettre en garde contre de nouvelles attaques. Nous continuerons de collaborer avec nos alliés et nos partenaires afin d'emprunter toutes les voies diplomatiques possibles pour mettre fin à cette menace. Si le besoin s'en fait sentir, comme l'a déclaré le Ministre britannique de la défense, nous n'hésiterons pas à prendre des mesures pour dissuader les menaces à la liberté de navigation en mer Rouge.

Les attaques menées à l'aide de drones, de missiles et de petites embarcations représentent une menace directe pour la liberté de navigation, qui est protégée par le droit international. Elles constituent une menace économique de taille non seulement pour le Yémen, où elles risquent d'exacerber la situation humanitaire déjà catastrophique en faisant grimper les prix des denrées alimentaires, mais aussi pour la sécurité alimentaire mondiale et les lignes de ravitaillement. Contrairement à ce qu'affirment les houthistes, ces attaques sont totalement aveugles et prennent pour cible des navires qui n'ont aucun lien avec Israël. Nous demandons la libération immédiate du *Galaxy Leader* et de son équipage, composé de ressortissants de la Bulgarie, du Mexique, des Philippines, de la Roumanie et de l'Ukraine.

Le Ministre britannique des affaires étrangères s'est entretenu dimanche avec son homologue iranien et lui a fait part de notre opinion selon laquelle l'Iran a sa part de responsabilité dans la prévention de ces attaques, étant donné son appui de longue date aux houthistes. Nous appelons toutes les parties dans la région à faire preuve de retenue et à éviter toute escalade. Nous sommes vivement préoccupés par les conséquences sur les civils, qui sont les plus touchés par cette crise et qui paieraient le plus

lourd tribut en cas de nouvelle déstabilisation. Il est dans notre intérêt à tous de l'éviter.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : Étant donné qu'il s'agit de notre discours inaugural en tant que membre élu du Conseil de sécurité, je voudrais souligner le ferme engagement de l'Algérie à contribuer activement à la mission de maintien de la paix et de la sécurité internationales du Conseil.

J'aimerais tout d'abord présenter mes sincères félicitations à la France pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier. Elle peut être assurée du plein appui de l'Algérie durant cette période cruciale. Nous exprimons par ailleurs notre gratitude à l'Équateur pour la manière exemplaire avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil tout au long du mois de décembre. Je tiens également à remercier sincèrement M. Khaled Khiari et M. Arsenio Dominguez de leurs exposés instructifs, qui ont fourni de précieuses analyses sur l'évolution de la situation dans la région considérée.

Cette situation a en effet des répercussions importantes sur la sécurité maritime et économique dans la région et au-delà. Nous savons que la mer Rouge est une voie essentielle pour le commerce mondial, représentant environ 15 % du trafic maritime mondial, et que la sécurité de la navigation maritime en mer Rouge revêt une importance primordiale pour le monde entier. Nous sommes donc d'avis que les récents événements survenus en mer Rouge doivent être analysés dans un contexte régional plus large.

Premièrement, la région traverse actuellement une période difficile d'instabilité, un embrasement régional pouvant survenir à tout moment. Il est donc essentiel de faire preuve de retenue et d'éviter d'exacerber les tensions afin d'empêcher l'émergence de conflits régionaux aux conséquences incontrôlables.

Deuxièmement, des signaux positifs nous parviennent régulièrement du Yémen, grâce aux efforts consentis par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, qui bénéficient de l'appui des parties locales et des acteurs régionaux. Il est impératif d'éviter toute action susceptible d'avoir des répercussions ou d'aggraver les tensions au Yémen et de compromettre les efforts inlassables de l'Envoyé spécial.

Troisièmement, la responsabilité de la sûreté maritime incombe au premier chef aux États côtiers, qui sont les mieux placés pour garantir la sécurité de ces voies navigables cruciales. À cet égard, nous rappelons la création du Conseil des États arabes et africains riverains de la mer

Rouge et du golfe d'Aden, un cadre au service des intérêts économiques et en matière de sécurité de ces voies navigables stratégiques. Par conséquent, tout effort collectif n'impliquant pas la participation active des États côtiers concernés risque de ne pas aboutir aux résultats souhaités.

Enfin, une analyse exhaustive de la gestion efficace de toute situation nécessite de comprendre son contexte historique et géographique. Il est donc impératif de s'attacher aux causes profondes qui entravent la sûreté maritime afin de garantir une réponse rapide, efficace et efficiente.

Pour terminer, l'instabilité internationale et régionale actuelle est la manifestation d'un malaise plus profond, celui du multilatéralisme, de l'érosion de l'architecture de sécurité collective et de l'affaiblissement de la diplomatie. Tout effort visant à fragmenter une crise ou un conflit est voué à l'échec. La mer Rouge est plus qu'une simple route commerciale, c'est une région imprégnée de civilisation, qui représente une communauté avec des aspirations et des espoirs légitimes.

M. Hauri (Suisse) : S'agissant de la première séance formelle de l'année, je vous assure, Monsieur le Président, du plein soutien de la Suisse pour votre présidence. Je tiens également à féliciter l'Équateur pour sa présidence réussie du mois dernier. Nous présentons tous nos vœux de succès aux cinq membres élus qui débent leur mandat, et nous nous réjouissons de travailler avec eux. Je remercie le Sous-Secrétaire général, Mohamed Khaled Khiari, et le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, Arsenio Dominguez, pour leurs exposés.

La Suisse demeure préoccupée concernant la sécurité maritime en mer Rouge en raison des attaques continues des houthistes contre des navires de marchandises, et par le risque d'une escalade de la situation. À cet égard, nous saluons les efforts, notamment des Nations Unies, visant une désescalade et encourageons leur poursuite. Nous faisons écho à la déclaration à la presse du Conseil du 1^{er} décembre (SC/15513) qui a condamné l'attaque contre le navire de commerce *Galaxy Leader*. Nous réitérons notre demande de libération immédiate et sans condition de l'ensemble de son équipage. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance des droits et libertés de navigation de tous les navires dans le golfe d'Aden et en mer Rouge, conformément au droit international. La situation en mer Rouge a déjà des répercussions sur le trafic maritime mondial. Il est essentiel de prévenir une escalade régionale qui aurait davantage de conséquences néfastes pour le trafic maritime international et pourrait

également porter préjudice aux négociations en cours entre les parties au conflit au Yémen.

À ce sujet, l'annonce de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, selon laquelle les parties auraient convenu d'un ensemble de mesures pour mettre en œuvre un cessez-le-feu national, est encourageante. Il est important de s'assurer que les conditions pour la mise en œuvre effective de ces mesures soient réunies. L'unité du Conseil dans l'accomplissement de son mandat conformément au droit international, ainsi que l'appel à la prudence et la retenue de tous les acteurs, demeurent cruciaux pour éviter une escalade majeure dans la région et pour assurer la sécurité maritime.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je félicite la France de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier. Je remercie par ailleurs la présidence équatorienne de sa direction et de sa sagesse exemplaires à la tête du Conseil de sécurité en décembre. De même, nous nous joignons à nos homologues pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres élus du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Guyana, la République de Corée, la Sierra Leone et la Slovénie. J'adresse également nos remerciements à M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, et à M. Arsenio Dominguez, Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, pour leurs exposés complets.

Avant d'aller plus loin, je tiens à exprimer les plus sincères condoléances du Mozambique au Japon pour le séisme qui a frappé ce pays il y a peu, faisant plus de 60 morts.

Le Mozambique s'inquiète vivement de la montée des tensions dans la mer Rouge, avec une multiplication des attaques contre les navires commerciaux et l'implication de divers acteurs de la région. Ces attaques constituent une menace sérieuse pour la sécurité maritime et le commerce international, et plus généralement pour la stabilité dans la région, suscitant à raison la préoccupation collective de la communauté internationale. Étant donné le rôle crucial du secteur du transport maritime dans le commerce mondial et, partant, dans notre mode de vie, tout ralentissement de la navigation commerciale dans la mer Rouge est voué à produire des effets dommageables sur les échanges tant régionaux que mondiaux. La sécurité maritime est indispensable au bon fonctionnement des flux commerciaux. Nous devons donc impérativement préserver et défendre la navigation commerciale, y compris les droits et la liberté de navigation, conformément au droit maritime international.

Le Yémen reste en proie à un conflit prolongé. L'escalade de la violence dans la mer Rouge ne doit pas éclipser les progrès accomplis jusqu'à présent sur la voie d'un accord de cessez-le-feu global au Yémen. Le processus de paix yéménite et les avancées qui pourraient résulter des négociations de paix en cours entre les houthistes et les Saoudiens doivent être au premier rang de nos priorités. On ne saurait trop insister sur la nécessité urgente d'éviter que cette escalade ne vire à la catastrophe. Nous appelons à l'arrêt immédiat des attaques contre les navires et leurs équipages. Nous appelons également toutes les parties concernées, y compris les acteurs régionaux, à faire preuve de la plus grande retenue. En tant que garants de la paix et de la sécurité internationales, il est de notre responsabilité collective de veiller à ce que les efforts de paix en cours ne soient pas compromis par ces attaques. L'unité du Conseil de sécurité et son alignement sur les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies revêtent un caractère fondamental à cet égard.

Pour conclure, le Mozambique soutient activement un règlement pacifique du conflit dans la mer Rouge, en insistant sur le respect du droit international, en particulier le droit maritime international. Garantir une communication ouverte entre les parties concernées doit être une priorité afin de préserver la paix et la stabilité dans la mer Rouge et la région au sens large.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, et de former l'espoir que tout ira pour le mieux. Par ailleurs, je remercie le Représentant permanent de l'Équateur et son équipe de leur excellente présidence du Conseil en décembre. Nous avons eu un certain nombre de questions complexes à examiner et de décisions difficiles à prendre au Conseil au cours du mois dernier. Nous nous en sommes sortis. Nous estimons que l'Équateur a fait un travail remarquable à la présidence du Conseil de sécurité. Je souhaite par ailleurs la bienvenue aujourd'hui aux nouveaux membres du Conseil, le Guyana, la République de Corée, la Sierra Leone, la Slovénie et l'Algérie.

Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari et le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, M. Arsenio Dominguez, de leurs exposés.

Nous sommes très préoccupés par la situation dans la mer Rouge. Ses itinéraires commerciaux sont des artères vitales pour les échanges internationaux et jouent un rôle majeur dans le maintien de la stabilité et de la prospérité de l'économie mondiale. Une navigation libre

et sûre dans la région revêt une importance cruciale pour garantir l'acheminement durable des marchandises et des biens humanitaires, indispensable à la fourniture de l'assistance nécessaire aux pays qui connaissent une situation socioéconomique difficile, dont le Yémen fait partie.

Nous condamnons fermement les attaques contre les navires civils. Elles mettent en péril non seulement la liberté et la sûreté de la navigation, mais aussi la vie et la santé des gens de mer. En outre, elles créent des risques supplémentaires et accroissent l'instabilité dans cette région déjà en proie à des troubles. À cet égard, la Russie a souscrit à la déclaration à la presse que le Conseil de sécurité a publiée le 1^{er} décembre sur la question (SC/15513). Nous appelons les dirigeants du mouvement Ansar Allah à cesser toute action susceptible de représenter une menace pour les navires commerciaux et leurs équipages dans la mer Rouge et le golfe d'Aden, à faire preuve de retenue et à se comporter de façon responsable. Le mouvement doit respecter les principes attachés à la sûreté de la navigation. Nous exigeons la libération au plus tôt du navire marchand *Galaxy Leader* et de son équipage.

La question dont nous sommes saisis ne peut être dissociée de la dynamique régionale. Le représentant des États-Unis nous a demandé de nous pencher aujourd'hui sur la racine du problème. Dont acte. Le problème de la liberté de navigation dans la mer Rouge et le golfe d'Aden s'aggrave de manière inquiétante, et cela ne doit rien au hasard. Je pense qu'aucun de nos collègues ne saurait nier que ce qui se produit dans la mer Rouge est une retombée directe de la violence à Gaza, où l'opération impitoyable d'Israël se poursuit depuis maintenant trois mois. La tension monte également dans les autres territoires palestiniens occupés et à la frontière entre Israël et le Liban. Nul n'ignore qu'au Moyen-Orient, on est très déçu que les États-Unis, qui couvrent les actions d'Israël, lient les mains des autres membres du Conseil de sécurité en nous empêchant d'adopter une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat. Ils n'arrêtent pas d'exercer leur droit de veto à cette fin. Washington sape tous les efforts tendant à apporter une aide humanitaire aux Palestiniens. Les deux documents adoptés par le Conseil de sécurité durant cette période, les résolutions 2712 (2023) et 2720 (2023), sont globalement restés lettre morte. Cela suscite la colère du monde arabe, qui se manifeste sous des formes très dangereuses, comme par exemple les agissements d'Ansar Allah dans la mer Rouge. Les gouvernements des États du Moyen-Orient ont de plus en plus de mal à canaliser cette colère, d'autant que dans une situation impliquant un acteur non étatique, cela relève pratiquement de l'impossible.

Nous voyons deux manières dont la situation peut évoluer. La première, favorable, consiste à intensifier les efforts du Conseil pour régler le conflit de longue date au Yémen et à faire cesser la violence dans la bande de Gaza. Cela remédierait aux causes profondes de l'escalade actuelle et la sûreté de la navigation serait rétablie dans la région.

La seconde, catastrophique, consiste à attiser le feu de la crise dans la mer Rouge en l'arrosant d'essence. C'est en gros ce que les États-Unis et leurs alliés nous appellent à faire. Comme nous avons pu le voir à de nombreuses reprises, dans leur panoplie pour régler les problèmes, il n'y a que le recours à la force. Le second scénario comporte non seulement le risque de voir dérailler le processus de règlement au Yémen, mais également celui, très réel, de déclencher un nouveau conflit régional à grande échelle, au minimum autour de la péninsule arabique.

Le danger d'une escalade du conflit palestinien-Israélien qui le ferait dégénérer en conflit régional a été évoqué maintes fois. Les incidents en mer Rouge n'en sont pas le premier signe. Malheureusement, les événements se déroulent selon le deuxième scénario. Malgré son appellation grandiloquente, la prétendue coalition maritime internationale formée par Washington, pour autant que l'on puisse en juger, se compose en fait essentiellement de navires de guerre américains, et la légitimité de ses actions au regard du droit international soulève les doutes les plus sérieux.

Par conséquent, nos tâches aujourd'hui consistent non seulement à réaffirmer le message collectif adressé à Ansar Allah, que nous avons approuvé le 1^{er} décembre, quant au caractère inacceptable de ses actions, mais aussi à ramener à la raison les esprits échauffés de Washington, pour qui un nouveau conflit au Moyen-Orient fait simplement partie de leur jeu géopolitique.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous adresser, Monsieur le Président, les félicitations et les meilleurs vœux de ma délégation à l'occasion de l'accession de la France à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, ainsi que de féliciter l'Ambassadeur José De La Gasca et l'équipe équatorienne du brio avec lequel ils ont présidé le Conseil au mois de décembre 2023. Je tiens également à vous remercier, ainsi que tous les membres qui nous ont souhaité la bienvenue au Conseil. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration avec chacun d'entre eux. Je voudrais aussi remercier le Sous-Secrétaire général Khiari et le Secrétaire général

Dominguez de leurs mises à jour et de nous avoir fait part de leurs analyses de la situation.

Le Guyana condamne avec la plus grande fermeté les récentes attaques perpétrées contre des navires de commerce en mer Rouge. Nous sommes alarmés par la fréquence de ces attaques, qui mettent en danger la navigation internationale et la vie des membres d'équipage. C'est pour cette raison que nous avons appuyé l'appel à la tenue d'une séance publique d'information d'aujourd'hui. Nous sommes particulièrement consternés de constater que les attaques se sont multipliées depuis le 19 novembre 2023, et nous nous joignons à la communauté internationale pour demander qu'elles cessent immédiatement et que soient préservés les droits et libertés de navigation de tous les navires dans le golfe d'Aden et en mer Rouge, conformément au droit international. Nous exigeons également la libération immédiate du navire marchand *Galaxy Leader* et de son équipage, et rejetons toutes les violations du droit international et les attaques contre les civils et les biens de caractère civil, où qu'elles se produisent. Nous rappelons la déclaration à la presse (SC/15513) du 1^{er} décembre dans laquelle le Conseil a condamné les attaques perpétrées par les houthistes contre des navires marchands, et partageons les préoccupations des membres quant aux conséquences potentielles de ces attaques sur le conflit en cours au Moyen-Orient.

Le Guyana exhorte les auteurs de ces actes à cesser toute attaque et à s'abstenir de toute autre action susceptible de provoquer une escalade des tensions et d'aggraver la situation déjà instable au Moyen-Orient. Dans les circonstances actuelles, il faut éviter à tout prix une conflagration régionale de plus grande ampleur. Nous notons également que la mer Rouge, qui est reliée au canal de Suez, est l'une des voies maritimes les plus fréquentées au monde. On ne saurait trop insister sur l'importance de cet itinéraire pour le commerce international, puisque plus de 12 % du commerce mondial transite chaque jour par la mer Rouge. Ainsi, les conséquences de ces attaques peuvent perturber gravement le commerce mondial et doivent être traitées immédiatement. Plus on les laissera perdurer, plus le coût et les perturbations seront importants pour le commerce maritime international, la sécurité énergétique et l'économie mondiale.

À cet égard, nous demandons instamment que le Code de conduite concernant la répression des actes de piraterie et des vols à main armée à l'encontre des navires dans l'océan Indien occidental et le golfe d'Aden et la Déclaration de Djedda soient respectés dans leur intégralité. Nous soulignons également la nécessité pour toutes

les parties concernées d'agir de manière responsable et de s'abstenir d'entraver les efforts qui sont actuellement déployés pour apaiser les tensions au Moyen-Orient ou pour obtenir un cessez-le-feu général au Yémen et un accord politique interyéménite inclusif, sous l'égide de l'ONU.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : La Sierra Leone vous félicite, Monsieur le Président, ainsi que la République française, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier et nous vous adressons, ainsi qu'à votre équipe, nos meilleurs vœux. La Sierra Leone prend note avec satisfaction des méthodes de travail adoptées par la présidence française en faveur d'un Conseil efficace, ouvert et orienté vers l'action. Nous saisissons également cette occasion pour saluer l'excellent travail réalisé par l'Équateur au cours de sa présidence au mois de décembre 2023. En outre, la Sierra Leone félicite les cinq membres élus sortants, l'Albanie, le Brésil, le Gabon, le Ghana et les Émirats arabes unis, de leurs contributions remarquables et précieuses aux travaux du Conseil.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil, de l'accueil réservé à ma délégation. Nous sommes de fait honorés d'entrer au Conseil aux côtés de l'Algérie, du Guyana, de la République de Corée et de la Slovénie. Dans notre toute première déclaration dans cette salle le 29 janvier 1970 (voir S/PV.1528), ma délégation avait dit attacher une très grande importance au rôle du Conseil de sécurité et avait rendu un hommage sincère à son œuvre inlassable et courageuse au service de la paix et de la sécurité internationales. Tout comme nous espérons une décennie fructueuse dans les années 70, cette résilience et ce courage sont nécessaires aujourd'hui. C'est pourquoi nous nous engageons à faire preuve d'un esprit constructif pour garantir l'unité et l'efficacité du Conseil.

Pour en venir à notre ordre du jour, je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général, M. Khaled Khiari, et le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, M. Arsenio Dominguez, de leurs importants exposés.

Dans la déclaration à la presse publiée le 1^{er} décembre 2023 (SC/15513), les membres du Conseil de sécurité ont condamné avec la plus grande fermeté les récentes attaques commises par les houthistes contre un navire marchand en mer Rouge, et ont exigé que toutes ces attaques et tous ces agissements cessent immédiatement. Le Conseil a également demandé la libération immédiate du navire marchand *Galaxy Leader* et de son équipage. En

outre, les membres du Conseil ont souligné l'importance des droits et libertés de navigation de tous les navires dans le golfe d'Aden et en mer Rouge, conformément au droit international, et rappelé l'importance de renforcer la coopération internationale et régionale pour contrer les menaces à la paix et à la sécurité dans la région. La Sierra Leone est dès lors vivement préoccupée par le fait que, malgré la déclaration à la presse du Conseil, on assiste à une intensification des attaques maritimes qui portent atteinte à la navigation en mer Rouge et menacent gravement l'acheminement de produits de première nécessité tels que les denrées alimentaires et le carburant. Nous constatons également les effets sur l'acheminement de l'aide humanitaire à destination des zones et des populations qui en ont cruellement besoin dans la région et dans le monde.

Les attaques perpétrées par les houthistes en mer Rouge ont de lourdes conséquences sur la sûreté maritime et la navigation. Nous prenons acte des informations communiquées par des navires marchands concernant des attaques de missiles et de drones commises par les rebelles houthistes. D'après ce qui a été rapporté, cette situation a provoqué la perturbation des itinéraires commerciaux, obligeant les compagnies maritimes à emprunter l'itinéraire plus coûteux du Cap de Bonne-Espérance.

En outre, les attaques contre des navires en mer Rouge risquent d'aggraver la situation déjà tendue et instable au Moyen-Orient, ce qui, à son tour, fera peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales. À cet égard, nous condamnons avec la plus grande fermeté la poursuite des attaques contre des navires de commerce dans les eaux internationales et exigeons la libération immédiate de tous les membres de l'équipage du *Galaxy Leader* qui ont été capturés. L'enlèvement de membres d'équipage de navires opérant dans les eaux internationales constitue une violation grave du droit international, et nous exigeons le respect le plus strict du droit international applicable, y compris la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La Sierra Leone souligne l'importance que revêt l'initiative portant création du groupement de forces multinational chargé d'écarter et de contrer les attaques des houthistes en mer Rouge. Dans le cadre de cet effort important, nous demandons que le droit international soit dûment respecté.

Nous sommes plus particulièrement préoccupés par le fait que la multiplication des attaques maritimes en mer Rouge fait peser un risque majeur sur les pourparlers de paix qui, selon nous, représentent un processus susceptible de déboucher sur un accord général de cessez-le-feu.

À cet égard, nous appelons toutes les parties concernées à prendre les mesures qui s'imposent pour veiller à ce que les attaques contre des navires en mer Rouge n'entraînent pas une rupture du processus de paix au Yémen. Nous nous associons aux efforts déployés par les autres membres du Conseil pour appuyer les pourparlers de paix en cours au Yémen, qui, nous l'espérons, déboucheront sur une paix durable dans le pays.

Enfin, la Sierra Leone est vivement préoccupée par la dimension régionale de la question et par le risque d'escalade. C'est pourquoi nous appelons les acteurs régionaux à s'abstenir de tout acte de provocation, qui ne ferait qu'exacerber une situation déjà grave et désastreuse dans la région.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord féliciter la France pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Vous et vos collègues, Monsieur le Président, pouvez compter sur la pleine coopération de la délégation chinoise. Je tiens également à féliciter l'Équateur pour le succès de sa présidence du Conseil le mois dernier.

Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres, à savoir l'Algérie, le Guyana, la République de Corée, la Sierra Leone et la Slovénie. Je suis convaincu qu'ils contribueront à ce que le Conseil s'acquitte mieux de ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari et le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale, M. Dominguez, de leurs exposés.

La mer Rouge est une voie internationale importante pour le transport des marchandises et de l'énergie. Garantir un accès sans entrave à cette voie maritime et la sécurité des navires qui la traversent contribue non seulement à la sécurité et à la stabilité de la région, mais aussi à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement mondiale et au maintien de l'ordre commercial international, ce qui est dans l'intérêt commun de la communauté internationale.

La Chine exprime son inquiétude face aux récentes attaques et captures de navires commerciaux en mer Rouge. Nous appelons la partie concernée à cesser ses attaques contre les navires civils et à respecter et protéger la liberté de navigation de tous les pays dans les eaux de la mer Rouge. Nous pensons que toutes les parties, en particulier les puissances qui ont de l'influence, doivent jouer un rôle constructif et responsable pour assurer la sécurité de la navigation en mer Rouge.

La question yéménite se trouve actuellement à un stade critique. Les tensions en mer Rouge ont posé de nouveaux défis au processus politique au Yémen et ont rendu encore plus complexe la situation au Moyen-Orient, qui était déjà instable. Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de calme et de retenue, à rester attachées au dialogue et à la consultation, à promouvoir un règlement politique, à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver les tensions et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir la dynamique positive du processus politique au Yémen.

Les tensions actuelles en mer Rouge sont une des manifestations des retombées du conflit à Gaza. L'instauration rapide d'un cessez-le-feu rapide à Gaza et l'atténuation de la crise humanitaire sur le terrain contribueront à prévenir une nouvelle escalade en mer Rouge et à empêcher que le reste du Moyen-Orient ne soit entraîné dans des conflits et des guerres. La Chine est prête à travailler avec toutes les parties pour continuer à déployer des efforts inlassables afin de promouvoir l'apaisement des tensions en mer Rouge, un règlement politique de la question yéménite, la cessation des hostilités dans la bande de Gaza et la paix et la stabilité à long terme au Moyen-Orient.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie M. Khiari et M. Dominguez pour leurs présentations.

La France condamne les attaques menées par les houthistes en mer Rouge contre des navires commerciaux. Celles-ci portent atteinte à des principes fondamentaux du droit international : la liberté de circulation dans les mers ouvertes. Par ces actions armées, les houthistes portent la responsabilité extrêmement lourde de l'escalade des tensions dans la région, ainsi que pour la stabilité internationale. C'est 15 % du commerce mondial qui est ainsi menacé directement par les houthistes et ceux qui les forment et les entretiennent. Nous continuons d'appeler à la libération immédiate du *Galaxy Leader* et de son équipage, illégalement détenus par les houthistes.

Pour sa part, la France rappelle que les États ont le droit de prendre des mesures appropriées pour assurer la sûreté en mer. C'est ce que nous avons fait lorsque la frégate *Languedoc* a détruit le 9 décembre des drones qui menaçaient un navire français. Il est aussi de la responsabilité collective du Conseil de s'assurer que le processus de paix au Yémen se poursuive, selon la feuille de route de l'Envoyé spécial, auquel la France apporte son plein

soutien. Nous appelons toutes les parties yéménites à poursuivre les négociations sous son égide.

La France continuera à prendre ses responsabilités dans le détroit de Bab el-Mandab et continuera à contribuer à la sécurité des navires commerciaux, en lien avec ses partenaires. Elle appelle l'ensemble des acteurs internationaux et régionaux à faire preuve de responsabilité pour éviter toute nouvelle escalade dans la région et elle demande que le Conseil se montre uni face à une menace qui nous concerne tous.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne à présent la parole au représentant d'Israël.

M. Erdan (Israël) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter les nouveaux membres du Conseil de sécurité, qui entament leur mandat.

Les attaques des houthistes contre le commerce maritime ne sont pas une simple escalade, ni un débordement. Elles ne sont pas apparues comme par magie. Cette réalité donne un aperçu de l'avenir sombre de la région et du monde entier si aucune mesure n'est prise. Ce n'est que le début d'un Moyen-Orient en proie au chaos qui entraînera le reste du monde dans le chaos également.

À l'heure où nous parlons, le Moyen-Orient est en feu. Depuis des années, tous les pays modérés de la région sont confrontés à la menace croissante des terroristes radicaux. Le Hezbollah, le Hamas et le Jihad islamique palestinien essaient de resserrer l'étau de la terreur autour des frontières d'Israël. Les groupes terroristes chiites en Iraq ont effectué des tirs de drones et de roquettes contre les bases militaires des États-Unis et ont également attaqué les Émirats arabes unis. Les houthistes ont mené de nombreuses attaques de missiles et de drones contre des infrastructures critiques de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, notamment contre les installations pétrolières d'Aramco et l'aéroport international d'Abou Dhabi. Il y a trois mois, quatre militaires bahreïniens ont été tués lors d'une attaque perpétrée par les houthistes. Ceux-ci ont maintenant déclaré la guerre à Israël et aux États-Unis et attaqué des navires en mer Rouge, menaçant ainsi la liberté de navigation, la sécurité maritime et le commerce international. Ces terroristes se moquent éperdument du droit international. Ils se fichent éperdument du Conseil, dont ils ne reconnaissent même pas l'existence.

Il ne s'agit absolument pas d'un problème israélien. Il ne s'agit même pas d'un problème du Moyen-Orient. Il s'agit d'un problème mondial. Douze pour cent du

commerce mondial passe par le canal de Suez. Près de 10 % du pétrole mondial y transite également. Suite à la menace que les houthistes font peser sur la mer Rouge, les navires sont désormais obligés de contourner la Corne de l'Afrique, et en conséquence, ce qui aurait dû être un transit de 16 heures devient un voyage de 24 jours. Et s'il faut parler en termes de chiffres, la fermeture complète du détroit de Bab el-Mandab coûtera à l'économie mondiale plus de 6 milliards de dollars par jour.

J'espère que nous pouvons tous comprendre l'absurdité de cette situation. Les terroristes houthistes, qui sont armés et financés par un État Membre de l'ONU, attaquent ouvertement des navires battant n'importe quel pavillon – il s'agit de navires britanniques, japonais, singapouriens, de navires battant pavillon bahamien et de navires battant pavillon panaméen. Ce sont là des attaques terroristes flagrantes contre diverses cibles mondiales. C'est la parfaite illustration d'une menace terroriste internationale.

Aujourd'hui doit être bien plus qu'un signal d'alarme, aujourd'hui, nous devons agir. Le Conseil a déjà désigné les houthistes en tant que groupe terroriste. Le moment est venu de leur imposer des sanctions, ainsi qu'à tous ceux qui les arment et les financent. Il est temps que le Conseil s'attaque au véritable problème dont personne ne veut parler, le gros problème chiite radioactif.

Le régime des ayatollahs est le point commun de tous les éléments de destruction au Moyen-Orient. Il finance, arme, forme et dirige les houthistes, le Hamas, le Hezbollah au Liban, ainsi que d'autres groupes terroristes en Syrie et en Iraq et le Jihad islamique palestinien. L'Iran a passé des décennies à propager un jihadisme cancéreux dans la région. L'Iran cherche à établir sa domination sur la région du Moyen-Orient et au-delà, sous son hégémonie chiite, et ses armes sont les armées de terroristes supplémentifs, qui sèment la mort et la destruction dans tous les pays qu'ils touchent.

La stratégie des ayatollahs consiste à rester dans l'ombre tout en tirant les ficelles de leurs marionnettes

terroristes. Le massacre perpétré par le Hamas n'aurait pas été possible sans le financement, les armes et l'entraînement iraniens. Le Hezbollah, avec son armée terroriste et ses 150 000 roquettes, n'existerait pas sans ses suzerains iraniens. Les civils ukrainiens ne seraient pas tués par des drones suicides sans cet armement fourni par l'Iran. Les houthistes, terroristes issus d'un des pays les plus pauvres du monde, ne disposeraient certainement pas de missiles balistiques et de drones explosifs sans l'approvisionnement en armes iraniennes, et ils n'auraient pas la capacité de localiser et de viser des navires sans les renseignements iraniens, fournis en temps réel. Le Conseil ne peut pas ne pas en tenir compte. Il y a tout juste une semaine, Mohammad Reza Naqdi, un général du Corps des gardiens de la révolution islamique, a ouvertement menacé de fermer la mer Méditerranée et le détroit de Gibraltar.

L'Iran est un danger mondial. Le temps est venu d'exposer cette situation au monde entier et d'agir. Ceci peut être le moment de gloire du Conseil, le moment où il s'attaquera à la véritable menace qui pèse sur le Moyen-Orient. Le régime des ayatollahs est le premier parrain du terrorisme dans le monde. Il viole de manière flagrante les résolutions 2231 (2015) et 2216 (2015). L'Iran est l'architecte de l'instabilité régionale, et il est temps de prendre des mesures concrètes et de contrer son rôle destructeur.

Si nous restons les bras croisés face à la menace que représente l'Iran pour la sécurité mondiale, les houthistes ne seront que la première manifestation de l'avenir sombre que nous inaugurerons, un avenir dans lequel les organisations terroristes et les régimes terroristes assassinent, mutilent et terrorisent en toute impunité, ce qui motivera les terroristes du monde entier. Agissons maintenant.

Le Président : Il n'y a plus d'oratrices ou d'orateurs inscrits sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 20.